

## **AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément à l'article 65 alinéas 02 et l'article 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publiques et des délégations du service publics et article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ,Le centre hospitalo-universitaire d'ORAN , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°25/2025 ayant pour objet : **prestation de nettoyage et d'entretien pour l'année 2026 en 04 lots au profit du centre hospitalier universitaire 'Oran** paru dans le quotidien **UEST TRIBUNE** le **05/01/2026**

Qu'après la délibération de la commission d'évaluation des offres qui s'est déroulée en date du **15/01/2026** pour les lots qui sont évalué par le comité technique à savoir :

Désignation des lots	Soumissionnaire retenu	Montant de la soumission en TTC/da		Montant de la soumission après correction en TTC/da	Motif du choix
<b>Lot 01 : les urgences medico-chirurgical</b>	<b>INFRUCTUEUX : AUCUN SOUMISSIONNAIRE N'EST ELIGIBLE</b>				
<b>Lot 02 : les urgences medico-chirurgical pédiatriques</b>	<b>BENABED ET ASSOCIES</b> Nif : <b>000829066323505</b>	Min	<b>6 854 400.00 DA</b>	//	moins disant éligible
		Max	<b>8 568 000.00 DA</b>	//	
<b>Lot 03 : service maternité</b>	<b>INFRUCTUEUX : AUCUN SOUMISSIONNAIRE N'EST ELIGIBLE</b>				
<b>Lot 04 : la cuisine centrale</b>	<b>BENABED ET ASSOCIES</b> Nif : <b>000829066323505</b>	Min	<b>2 570 400.00 DA</b>	//	moins disant éligible
		Max	<b>3 427 200.00 DA</b>	//	

Et Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et Conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés public - Ministère de la santé - EL MADANIA ALGER dans un délai de 10 jours a compter de la première parution du présent avis les autres soumissionnaires qui souhaitant prendre Connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités a se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03 jours) à compter de la première parution du présent avis .

**,Fait a Oran le :.....**  
**LE DIRECTEUR GENERAL**